

# EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT  
MOSELLE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ERCHING

Séance du 28 février 2024

L'an deux mil vingt quatre  
et le vingt-huit février

à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M  
BEHR Francis, Maire.

**Etaient présents** : HECKEL Sébastien 1<sup>er</sup> adjoint, GROSS Yves 2<sup>ème</sup> Adjoint, BEHR Thierry,  
DORKEL Serge, GROSS BEHR Roland, HULLAR Marc, ROHRBACHER Bianca.

**Absents excusés** : WAGNER Jérôme, HITTINGER Charlene donne procuration à DORKEL  
Serge

NOMBRES DE MEMBRES : 10      DATE DE CONVOCATION : 21/02/2024      DATE D'AFFICHAGE : 21/02/2024

### **2024-004: Subvention exceptionnelle**

#### **Acte 7.1 : Décisions budgétaires**

##### **Exposé des motifs :**

Le maire informe le conseil municipal que le Conseil de Fabrique prend en charge l'abonnement  
et la consommation électrique de la chapelle Sainte-Anne.

Son trésorier a signalé que la dernière facture s'élève à près de 500 euros, une augmentation  
inhabituelle par rapport aux factures habituelles qui incluent principalement l'abonnement.

Cette hausse est liée aux travaux réalisés pour la construction des sanitaires à côté de la chapelle,  
les entreprises se fournissant en électricité à cet endroit.

##### **Décision**

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De reconnaître que ces frais n'incombent pas au Conseil de Fabrique
- De reconnaître l'intérêt général de la construction des sanitaires
- De verser une subvention exceptionnelle de 600 euros pour couvrir ces frais et ceux à venir.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Nombre de votants	Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0
10	10	8 1 procuration	8 1 procuration	

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
après dépôt en Sous-préfecture,  
Publication et notification

Fait à Erching, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
BEHR Francis, le Maire